

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE
Code du produit : 100000014842

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : TEC Specialty Products

Adresse : 1105 South Frontenac
Aurora, IL, 60504

Téléphone : 800-832-9023

Numéro de téléphone d'urgence médicale (24 heures) : 1-800-424-9300

Ligne d'urgence de transport (CHEMTREC) : 1 800 424-9300

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : jointoyer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide visqueux
Couleur	blanc
Odeur	douce

Classification SGH

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques:

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité:

Prévention: P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

Intervention: P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.**Élimination:** P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Effets potentiels sur la santé

Cancérogénicité:

IARC

Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

quartz (SiO₂)

14808-60-7

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne figure sur la liste des carcinogènes réglementés de l'OSHA.

NTP

Connu pour être cancérigène pour l'homme

quartz (SiO₂)

14808-60-7

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	Concentration [%]
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	70 - 90
calcaire	1317-65-3	5 - 10
éthane-1,2-diol	107-21-1	1 - 5
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	1 - 5

La concentration réelle est retenue en tant que secret commercial

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
En cas d'inhalation	: Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, obtenir une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	: Laver avec de l'eau et du savon. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si des symptômes d'irritation de l'oeil apparaissent ou persistent.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Remettre cette FDS au prestataire de soins

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

médicaux.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inadéquats : Inconnu.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Méthodes spécifiques d'extinction :

Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil de respiration autonome à pression positive en sus des équipements de lutte contre les incendies standards.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Voir les mesures de protection aux rubriques 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
Ne pas rejeter dans l'environnement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Ventiler la zone.
Racler le produit.
Recueillir la matière et la mettre dans des récipients appropriés pour élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conseils pour une manipulation sans danger : N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate.
Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

- Conditions de stockage : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
sures Garder dans le contenant original.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer avec des produits oxydants et des produits auto-inflammables.
Ne pas congeler.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
quartz (SiO ₂)	14808-60-7	TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m ³	ACGIH
		TWA (total dust)	30 mg/m ³ / %SiO ₂ +2	OSHA Z-3
		TWA (respirable)	10 mg/m ³ / %SiO ₂ +2	OSHA Z-3
		TWA (respirable)	250 mppcf / %SiO ₂ +5	OSHA Z-3
		TWA (Respirable fraction)	0.1 mg/m ³	OSHA P0
		TWA (Poussière inhalable)	0.05 mg/m ³	OSHA Z-1
		PEL (Poussière inhalable)	0.05 mg/m ³	
		TWA (fraction de poussière inhalable)	0.1 mg/m ³	OSHA P0
calcaire	1317-65-3	TWA (Respirable)	5 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA (total)	10 mg/m ³	NIOSH REL
		TWA (total dust)	15 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m ³	OSHA Z-1
		TWA (Total)	15 mg/m ³	OSHA P0
		TWA (Respirable)	5 mg/m ³	OSHA P0

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

		fraction)		
		TWA (Poussière totale)	15 mg/m3	OSHA P0
		TWA (fraction de poussière inhalable)	5 mg/m3	OSHA P0
éthane-1,2-diol	107-21-1	TWA (Vapeur)	25 ppm	ACGIH
		STEL (Vapeur)	50 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable , Aérosol seulement)	10 mg/m3	ACGIH
		C	50 ppm 125 mg/m3	OSHA P0
		C (Vapeur)	40 ppm 100 mg/m3	
Verre aux oxydes, produits chimiques	65997-17-3	TWA	1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
		TWA	1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Filtre de type : Poussière/brouillard/aérosol

Protection des mains
Matériau : Caoutchouc nitrile

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau.

Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: blanc
Odeur	: douce
Seuil de l'odeur	: donnée non disponible
pH	: non établi(e) 9.1 - 9.5
	: non établi(e)
	: non établi(e)
Taux d'évaporation	: non établi(e)
Limite d'explosivité, supérieure	: Limite d'inflammabilité supérieure non établi(e)
Limite d'explosivité, inférieure	: Limite d'inflammabilité inférieure non établi(e)
Pression de vapeur	: non établi(e)
Densité	: 12.6 - 13.4 lb/gal
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: non établi(e)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: non établi(e)
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: non établi(e)

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	: Ce produit est chimiquement stable.
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

éthane-1,2-diol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale Rat: 4,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des yeux

Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Donnée non disponible

Mutagénécité de la cellule germinale

Donnée non disponible

Cancérogénécité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Donnée non disponible

STOT - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Mobilité dans le sol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne répond pas à la définition des déchets dangereux. Solidifier et éliminer dans un site d'enfouissement approuvé. Consultez vos autorités municipales ou provinciales, et votre fournisseur d'élimination des déchets pour des exigences plus restrictives. Les énoncés des dangers et de précaution apparaissant sur l'étiquette s'appliquent aussi à tout résidu restant dans le récipient. Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SARA 311/312 Dangers : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou répétée)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

SARA 302 : Ce matériau ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.

SARA 313 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Title III, Section 313:

éthane-1,2-diol 107-21-1

Loi sur la qualité de l'air

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

éthane-1,2-diol 107-21-1

US State Regulations

California Prop 65 Veuillez contacter fournisseur pour plus d'informations.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

DSL Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Please reach out to TEC Specialty Products LLC for further information regarding chemical inventories not listed above. **Légende des inventaires** TSCA (USA), DSL (Canada), REACH(Europe), AIIIC (Australia), NZIoC (New Zealand), ENCS (Japan), KECI (Korea), PICCS (Philippines), IECSC (China), TWINV (Taiwan)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

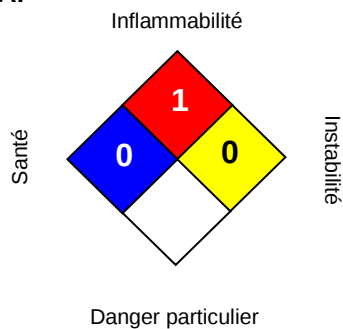
TEC® 647-910 RTU GROUT BRIGHT WHITE

Version 1.0

Date de révision 11/12/2025

Autres informations

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	2*
INFLAMMABILITÉ	1
DANGER PHYSIQUE	0

0 = insignifiante, 1 = Léger,
2 = Modéré, 3 = Elevé
4 = Extreme, * = Chronique